

Terne dans le ton et sans surprise sur le fond...

Un discours vide de nouvelles orientations

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Si le gouvernement Bourassa envisage de quelques modifications aux politiques suivies ces dernières années, il s'est bien gardé de les dévoiler dans le discours inaugural d'hier.

Terne, dans le ton et sans surprise sur le fond, le message inaugural du gouvernement à l'occasion de la 4^e session qui s'est ouverte hier à Québec confirme que l'administration québécoise entend mettre l'accent sur des réalités immédiates.

D'ailleurs, il a tenu à les préciser dans le discours inaugural pour souligner en même temps que le progrès économique et la lutte à l'inflation, la signature des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, la conclusion de nouveaux arrangements fiscaux avec le gouvernement

fédéral, la tenue des Jeux olympiques et le programme législatif passaient avant la question constitutionnelle.

Si le message inaugural s'étend assez longuement sur la question constitutionnelle, il ne fait que résumer en cette matière la position que le premier ministre Robert Bourassa expose publiquement depuis une semaine une opposition ferme sur le rapatriement unilatéral de la Constitution.

Un rapatriement unilatéral de la Constitution par le gouvernement fédéral remet en cause les principes mêmes du fédéralisme, soutient le gouvernement de Québec.

"Au surplus, le rapatriement pur et simple, c'est un rapatriement qui constitue, à toutes fins utiles, lit-on dans le texte, une fin de non-recevoir aux demandes répétées de tous les gouvernements québécois pour obtenir pré-



Le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe.

lablement les garanties dont le Québec a besoin pour assurer le maintien de son identité culturelles."

Le programme législatif

Aucune surprise ou presque dans le programme législatif. Le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, a lu une longue liste de mesures dont la majorité avaient été annoncées par M. Bourassa et ses ministres quand elles ne figuraient pas déjà dans le message de l'an dernier.

Le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, en conclut que le gouvernement manque à la fois d'imagination et de ressources.

La seule surprise de ce discours aura peut-être été la sobriété du ton : contrairement à l'an dernier, le gouvernement n'a pas obligé le représentant de Sa Majesté à vanter les merites de la "social-démocratie" si chère à M. Bourassa.

Quand on examine de près le contenu du discours inaugural, la session qui débute sera en quelque sorte la continuation de la dernière sans aucune orientation nouvelle.

Le gouvernement n'envisage aucun projet d'envergure. L'effort olympique suffit pour le moment.

Dans le domaine de l'éducation, le ministre Jean Bienvenue publiera un livre vert qui permettra aux députés et aux corps intermédiaires de discuter de la problématique, des objectifs et des éléments de solution des problèmes de l'enseignement élémentaire et secondaire.

Nouvelle politique culturelle

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, utilisera la même technique pour dévoiler les éléments d'une nouvelle politique culturelle québécoise. A ce chapitre, le gouvernement promet de nouvelles mesures pour assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Il créera également un conseil de la culture québécoise.

Par ailleurs, la publication du livre blanc sur les ressources humaines est définitivement écartée tout comme la création du ministère qui devait porter le même nom.

Plutôt le gouvernement élargira le mandat du ministère de l'Immigration pour lui confier la population. La main-d'œuvre demeurera au ministère du Travail. Ainsi met-on fin à la controverse interne suscitée par le projet dont M. Bienvenue s'était fait le défenseur ardent à l'époque où il faisait carrière au ministère de l'Immigration.

Le ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs verra le jour tel que promis l'automne dernier.

Office des handicapés

Le gouvernement créera par ailleurs un Office des handicapés en vue d'aider ces personnes à jouer pleinement leur rôle de citoyens à part entière.

Au chapitre de l'aménagement du territoire, le gouvernement annonce qu'il souscrit déjà à la philosophie de base du rapport Castonguay sur l'urbanisation, document qui sera publié avant la fin de mars.

Il promet une politique foncière présentement en voie d'élaboration. Dans un premier temps il s'engage à prendre les mesures nécessaires pour apporter une solution adéquate au problème de la vente des terres à des non-résidents. D'autres provinces ont déjà adopté des mesures en ce sens.

M. Raymond Mailloux, le ministre des Transports, élaborera une politique générale des transports dont l'un des éléments en territoire urbain consistera à rationaliser et à intégrer les systèmes de transport en commun dans la région de Montréal.

Au chapitre de la réforme administrative, il est question de déconcentration administrative et non de décen-

tralisation. En vertu de ce programme, certains services seront transférés dans des régions à croissance lente mais Québec demeurera tout de même le centre de décision par excellence du gouvernement.

Un des changements importants envisagés dans ce domaine obligera les entreprises publiques comme l'Hydro-Québec, SIBEC, REXFOR, SOQUEM, SOQUIP, entre autres, à soumettre leurs plans de développement au gouvernement avant de les mettre en vigueur. "La coordination des acti-

vités de ces entreprises et leur intégration aux politiques et aux priorités économiques de l'Etat seront ainsi mieux assurées, lit-on dans le discours inaugural."

La loi de l'administration financière sera amendée à cette fin.

De nouvelles ressources financières seront volées à ces entreprises. C'est le cas, entre autres, de la SGF qui recevra de nouveaux fonds pour réaliser la fusion de MLW-Worthington-Bombardier et Marine, pour participer à l'implantation d'Inventa à Bécancour et pour l'acquisition de SICO, le plus important fabricant de peintures au Québec.

Parmi les mesures qui figuraient au dernier message inaugural et que l'on ne retrouve pas cette année, on remarque le projet de loi sur l'indépendance et la diversification de la presse (problème de la concentration), la réforme et la modernisation du droit municipal, la modification de la loi des fusions de municipalités, la loi sur la protection des acheteurs de maisons neuves et les garderies.

Un événement plus mondain que politique

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'ouverture, hier, de la quatrième session de la 31^{ème} Législature de l'Assemblée nationale du Québec s'apparentait plus à un événement mondain que politique.

Tout s'est déroulé dans l'ordre. Un ordre terne, sans éclat et sans surprise. Heureusement qu'il y avait la reine et les duchesses de Rosemont dont l'élégance princière est venue mettre un peu de couleur dans cette ouverture.

La reine et les duchesses de Rosemont étaient habilement pilotées par le député du comté du même nom, le pittoresque Gilles Bellemare, lequel avait eu la bonne idée de ne pas revêtir, hier, la belle chemise "carreau-

tée" qu'il semble affectionner tout particulièrement.

La reine et les duchesses ont eu droit aux honneurs de leur rang : elles ont pu rencontrer, juste avant le prononcé du discours inaugural, non seulement le ministre Paul Phaneuf mais également le premier ministre Robert Bourassa lui-même.

Mais pour le reste, l'ouverture de la session était plutôt classique : le lieutenant-gouverneur est venu lire — et, question de fait, il fait une très bonne lecture — le message que le gouvernement avait préparé, après quoi, l'assemblée a aussitôt ajourné ses travaux à aujourd'hui, 15 heures.

Les galeries réservées aux invités des ministériels, de l'opposition et au public en général étaient bien garnies

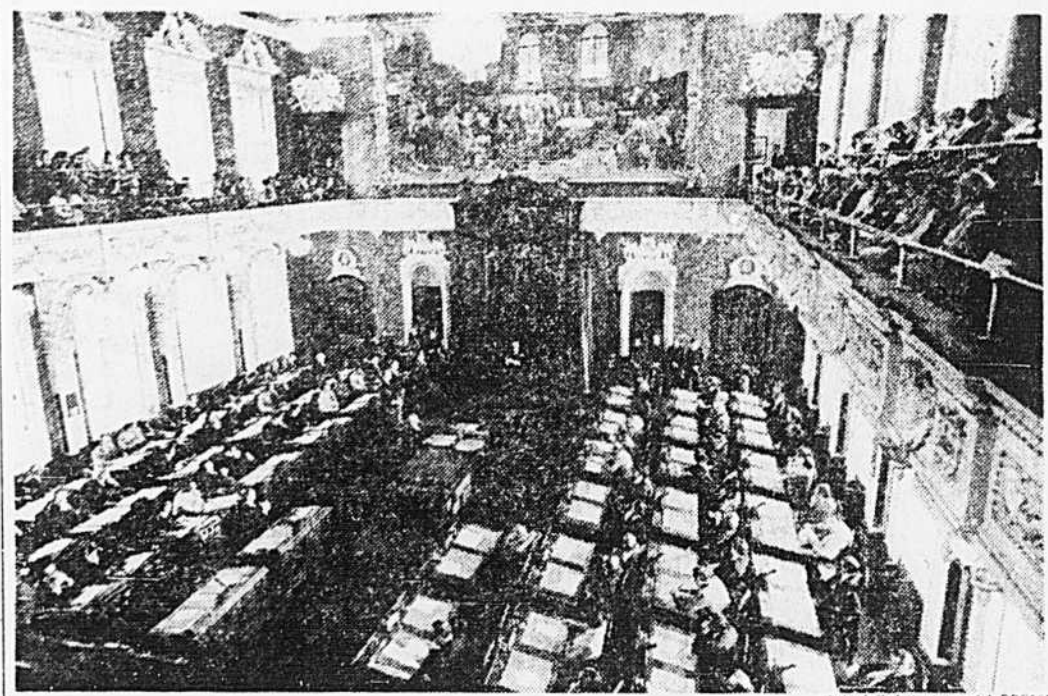
mais aucune d'elles n'était pleine à craquer.

Aucun député ne s'est signalé de façon particulière sinon le brave député de Rosemont qui aurait voulu poser "une question de directive" mais que le président a pressé d'attendre à aujourd'hui.

L'opposition, qui s'était déjà manifestée de façon éclatante à l'occasion d'autres débuts de session, est restée hier bien sage et s'est contentée d'exprimer sa prévisible déception devant les micros et les caméras à l'extérieur de la Chambre.

Tout ce beau monde a ensuite traversé au Salon rouge pour le traditionnel cocktail qui a bien duré quelques heures.

Ce fut une ouverture civilisée et sans douleurs...



Un ordre terne, sans éclat et sans surprise renaît hier à l'Assemblée nationale. Les galeries réservées aux invités et au public en général étaient bien garnies mais aucune n'était pleine à craquer...

Assurance-automobile : pas avant le mois de juin

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le projet de loi mettant en branle la réforme de l'assurance automobile, annoncé pour la deuxième année consécutive dans le message inaugural d'hier, ne sera vraisemblablement présenté que peu de temps avant l'ajournement d'été, c'est-à-dire vers le mois de juin.

Le ministre des Consommateurs, Co-opératives et Institutions financières, Mme Lise Bacon, a en effet indiqué hier à LA PRESSE qu'elle "espère" pouvoir présenter son projet de loi à cette fin avant l'ajournement d'été.

Mme Bacon n'a pas cherché à contredire les informations récemment publiées par LA PRESSE selon lesquelles le projet qu'elle préconise consiste notamment en l'instauration d'un régime d'indemnisation partiellement sans égard à la responsabilité.

Le ministre reconnaît par ailleurs que la réforme qu'elle envisage n'est pas encore parfaitement au point et qu'elle devra de nouveau soumettre son projet au cabinet d'ici peu. Après



Mme Lise Bacon

photo LA PRESSE

quoi — peut-être d'ici la fin du mois mais plus vraisemblablement au cours du mois d'avril — elle fera toutefois une déclaration publique faisant état des grandes lignes de ses intentions.

Quant au message inaugural d'hier, il ne fait que signaler "qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à un régime étatique d'assurance automobile".

Une précision pour le moins superflue puisqu'aucun observateur sérieux ne prévoyait une telle éventualité. Le rapport Gauvin sur l'assurance automobile, rendu public en 1974, recommandait lui-même de laisser l'assurance auto à l'entreprise privée sans dans la mesure où le gouvernement déciderait de ne pas appliquer toutes les réformes administratives qu'il proposait.

Mme Bacon avait elle-même clairement indiqué récemment, en exposant ses vues sur le régime étatique qui prévaut dans certaines provinces de l'ouest, qu'elle était très peu enthousiaste à l'égard de l'étatisation.

"Fricassée verbale, plat réchauffé et fleurs de poésie"

— l'Opposition

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — Comme il fallait s'y attendre, les quatre partis d'opposition à l'Assemblée nationale n'ont pas perdu de temps, hier, pour commenter négativement le discours inaugural prononcé par le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe.

"C'est un discours qui manque totalement d'imagination", a lancé le chef de l'opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, pendant que ses virevoltants des autres partis, M. Bellemare, de l'Union nationale, M. Choquette, du PNP, et M. Samson, du Ralliement chrétien, parlaient de "discours pré-électoral", de "fricassée verbale", de "plat réchauffé" et de "fleurs de poésie".

"A vrai dire, a affirmé M. Morin, il me semble avoir entendu le même discours l'année dernière." A son avis, le discours inaugural ne répond en rien aux besoins du Québec et n'aidera d'aucune façon à régler les problèmes actuels.

Selon lui, les intentions législatives gouvernementales rendues publiques, hier, ne prévoient rien pour régler les principaux problèmes du Québec qui sont d'ordre économique et social, notamment aux plans de la lutte au chômage et du développement des ressources naturelles.

Quant au dossier constitutionnel, M. Morin a répété qu'il ne s'agissait pas là d'une question prioritaire pour le Parti québécois même si, a-t-il précisé, "il faudra suivre le gouvernement à la trace" sur cette question.

Sévère

En tant que chef du PNP et ancien membre du cabinet Bourassa, M. Jérôme Choquette, s'est dit obligé d'analyser sévèrement ce discours qui, dans son esprit, ne contient que des mesures "parcel-laires", sans aucune portée générale pour régler les véritables problèmes du Québec.

Vieillesse

De son côté, le chef unioniste, M. Maurice Bellemare, s'est dit surpris de constater jusqu'à quel point le gouvernement Bourassa semblait avoir vieilli.

"On ne retrouve plus, a-t-il lancé, la chaleur des années '70, alors que le gouvernement Bourassa était présenté comme une équipe de jeunes administrateurs supposément compétents. Au contraire, on croirait entendre un vieux gouvernement composé de ministres in-quiets."

Pour M. Bellemare, loin de constituer une "pâtisserie bien attrayante", le discours inaugural constitue en quelque sorte une "vieille tartine" dont personne ne voudrait. A son avis, le texte lu par le gouverneur général ne contient rien qui puisse satisfaire les besoins du "monde ordinaire".

Finalement, M. Camille Samson a soutenu que le discours inaugural était vraiment à l'image du premier ministre Bourassa, c'est-à-dire "trop mou pour faire valoir les droits du Québec de façon catégorique".

Pour M. Samson, il eût été temps pour M. Bourassa de lancer, à son tour, un ultimatum au premier ministre Trudeau en lui disant: "Si vous ne nous restituez pas les pouvoirs qui nous ont été usurpés, nous procéderons unilatéralement à leur rapatriement."

dernière l'ex-ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Toutefois, ce sont là les deux seules mesures que le message inaugural d'hier retient du Livre blanc de M. Choquette. Et c'est d'ailleurs à cela que se limitent pour cette année les intentions du gouvernement dans le domaine judiciaire.

Fait étonnant, le message inaugural ne fait pas mention des intentions du ministre Fernand Lalonde, lequel avait annoncé récemment qu'il entendait remanier la Loi de police, notamment pour clarifier et limiter les pouvoirs de la Commission de police.

Justice: sur les traces de Choquette

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le message inaugural du gouvernement québécois, livré hier par le lieutenant-gouverneur, annonce "la reorganisation complète des tribunaux judiciaires comportant la formation d'un Conseil de la magistrature et la constitution d'une Cour unique regroupant tous les juges nommés par le Québec".

Le gouvernement a donc l'intention de donner suite à ces deux recommandations majeures contenues dans le Livre blanc sur la justice contemporaine dont avait accouché l'année



un choix

Nourriture pour chats
Saveurs assorties
Ballard

Bte
25.5 oz

30¢

Pâtes alimentaires
Spaghettini, spaghetti, macaroni coupé-long
Catelli

Bte
16 oz

36¢

Jus de tomates
Canada de fantaisie
Libby

3 btes
19 oz

Bte
48 oz

79¢ 53¢

Margarine
Golden Girl

Aluminium
Pqt 1 lb

Molle
Cont. 1 lb

45¢ 59¢

Shortening
Crisco

Bte
3 lb

1⁷³

Nourriture pour chiens
Boeuf, foie, poulet
Tops

Bte
25.5 oz

26¢

Farine
Five Roses

Sac
7 lb

1¹³

Biscuits salés ou non salés
Premium Plus Christie

Bte
32 oz

1¹⁹

Café séché à froid
Sanka

Bocal
8 oz

2⁹⁹



Métro

qui va de soi

"FLAMINGO"
Poulets congelés
Canada catégorie "A"

5 à 7 lb

88¢
lb

Rôti d'épaule de porc
FRAIS

PARTIE DU PALERON

PARTIE DU SOC

1 08
lb

1 18
lb

Cantaloups
Sucrés du Mexique
Catégorie Canada No 1

GR.
45

59¢
ch.

THON À CHAIR BLANCHE
CLOVER LEAF

Bte 6 oz **65¢**

SAUCE À LA VIANDE
KRAFT

Cont. 24 oz **79¢**

SAVON DE TOILETTE
FORMAT RÉGULIER
CARESS

1 pain **35¢**

NOURRITURE POUR CHATS
PURINA

Diner laitier bte 500 gr
Liver bte 19 oz
Diner de la mer bte 500 gr
59¢

DÉTERGENT LIQUIDE
CITRON
MÉTRO

Cont. 12 oz **35¢**
Cont. 24 oz **45¢**

BISCUITS DARE
AVOINE, GINGEMBRE, FUDGE,
COCONUT

Bte 24 oz **99¢**

BEIGNE NATURE
(Region de Mtl)
MÉTRO

Bte 12 **49¢**

BEIGNES AU SUCRE
(Region de Mtl)
MÉTRO

Bte 12 **55¢**

BEIGNES AU MIEL
(Region de Quebec)
MÉTRO

Bte 6 **65¢**

CHOCOLAT CHIPITS
SEMI-SUCRÉ OU
BUTTERSCOTCH

Sac 6 oz **59¢**

GÂTEAU AU CHOCOLAT
MC CAIN

19 oz **1 29**

CRAQUELINS
MÉTRO

8 oz **39¢**
1 lb **67¢**
2 lb **1 25**

JUS DE POMME
FAIT DE CONCENTRÉ
MÉTRO

Bte 48 oz **53¢**

NOURRITURE POUR CHIENS
POULET, BOEUF, FOIE
MÉTRO

Bte 15 oz **19¢**

BREUVAGE MÉTRO
ORANGE OU RAISIN

Cont. 64 oz **75¢**

FÈVES JAUNES COUPÉES
CANADA DE CHOIX
MÉTRO

Bte 19 oz **29¢**

MAÏS EN CRÈME
CANADA DE CHOIX
MÉTRO

Bte 19 oz **41¢**

LAIT ÉVAPORÉ
CRINO

Bte 16 oz **37¢**

JUS DE PAMPLEMOUSSE
NON SUCRÉ
MÉTRO

Bte 48 oz **59¢**

CONFITURE AUX FRAISES
AVEC PECTINE
MÉTRO

Bocal 24 oz **1 09**

KETCHUP
MÉTRO

Bout. 15 oz **58¢**

MACÉDOINE
CANADA DE CHOIX
MÉTRO

Bte 19 oz **36¢**

DÎNER au MACARONI
KRAFT

Bte 7 oz **29¢**

JUS DE TOMATE
CANADA DE FANTAISIE
MÉTRO

Bte 19 oz **28¢**

BREUVAGES MÉTRO
PUNCH, RAISIN, ORANGE

Bte 48 oz **46¢**

NETTOYEUR à VITRES
MÉTRO
AVEC VAPORISATEUR

2 Cont. 20 oz **99¢**

MARGARINE
FLEISCHMANN

Molle 1 lb **1 00**
Dure 1 lb **91¢**

POUDRE POUR GELÉE
SAVEURS ASSORTIES
MÉTRO

Bte 3 oz **24¢**

POIS VERTS ASSORTIS
CANADA DE CHOIX
MÉTRO

Bte 19 oz **33¢**

CAFÉ INSTANTANÉ
MÉTRO

Bocal 10 oz **2 59**

FROMAGE CANADIEN
TRANCHE
KRAFT

Pqt 16 oz **1 39**

SAUMON ROSE
CLOVER LEAF

Bte 3.8 oz **55¢**

ALIMENTS POUR BÉBÉS
SAVEURS ABRICOTS
et AUTRES
GERBER

Bocal 4.8 oz **21¢**

SARDINES
MILLIONNAIRES

Bte 3.5 oz **65¢**

DENTIFRICE
PEPSODENT

Tube 50 ml. **49¢**

CAFÉ FILTRE
MELITTA
Gourmet de Luxe

Bte 1 lb **2 59**

SACS À ORDURES
POUR L'EXTÉRIEUR
MÉTRO

Pqt 25 **1 69**

viandes

Boeuf Canada Cat. A



de qualité

Ruban Rouge

Bacon
MÉRITÉ

Pqt 1 lb

1 39

Foie de boeuf
DE CHOIX - TRANCHE

PRODUIT DÉCONGÈLE

55¢
lb

Jambon désossé prêt-à-manger

MÉRITÉ - STYLE QUÉBÉCOIS

DEMI 1.79 lb — ENTIER 1 lb

"MERITE" TOURTIÈRE

16 oz **1 09**

"HER-PAK" BOEUF FUMÉ PASTRAMI TRANCHE

8 oz **1 49**

"MERITE" SAUCISSES FUMÉES

Pqt 1 lb **88¢**

"HER-PAK" SAUCISSON PEPPERONI

10 oz **1 09**

"MERITE" SAUCISSON DE BOLOGNE

Morceau 2 lb et plus **59¢**

"TAILLEFER" CRETONS

Cont. 10 oz **95¢**

"BOEUF MERITE" SAUCISSES PORC/BOEUF

79¢
lb

"TAILLEFER" TÊTE FROMAGÉE

Cont. 10 oz **79¢**

"FLAMINGO" POULET FRIT PANÉ 9 morceaux cuits

Bte 2.1 lb **3 39**

"TAILLEFER" SALADE DE CHOU

Cont. 24 oz **69¢**

Bientôt pour mieux vous servir

fruits et



légumes

BANANES "DOLE"
QUALITÉ SUPÉRIEURE

20¢
lb

BROCOLI
FRAIS, VERT, É.U.

Gr. 14 Pqt **59¢**

ÉCHALOTES FRAÎCHES
É.U.

3 pqt **39¢**

ORANGES "SUNKIST"
SANS PÉPIN

GR. 113 **85¢**
douz.

CHOUX VERTS
FRAIS DE FLORIDE
CAT. CANADA NO 1

16¢
lb

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix en vigueur jusqu'au samedi 20 mars 1976

j'y crois



Disponible chez Métro

LAIT "GRAND-PRÉ"

Premier lait UHT
(ultra haute température)

Le premier lait frais longue conservation
sans réfrigération.

385 Magasins

**MAGASINS
ET BOUTIQUES**
2100 Guy
(Métro Guy)
Air conditionné central
Occupation immédiate
Stationnement intérieur
Veuillez appeler
M. PHILLIPS
935-7774 935-8884
Commission assurée aux courtiers

VERDUN, rue Wellington, magasin
17x47, 3225, 366-3534.

1ERE CLASSE, magasin à louer
St. Hubert, 4,300 pieds carrés, ch.
fr. \$750, mois. Inf. 727-8202.

6409, St-HUBERT et Gréaubien,
meffro. 2e étage, plat. 23x85, ch.
fr. subside Immediatement, al-
ler 722-5541.

9213 LAJUNESSE, local cha-
leur cuisinette, poêle et frigo-
teur, salle de bains. Idéal pour
eau, magasin ou appartement,
0127, après sh.

425 Avis légaux — Avis
publics — Appels
d'offres — Soumissions

CENTRE ADMINISTRATIF
UNION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY
Saint-Lambert, Que.
ESMARAIS & TORNEY
Montréal, Que.

contractuels et autres renseignements du de l'architecte, contre un dépôt de la somme de 100.000 francs, remboursable au soumissionnaire s'il n'est pas admis à l'état, dans les trente jours (30) qui suivront la date de l'adjudication.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un chèque visé au montant de 100.000 (100.000) à l'ordre du propriétaire, de la commune de L'Exptury, ou d'un cautionnement de montant valide pour une période de 90 (90) jours à compter de l'ouverture des soumissions. Cette attestation d'engagement doit être échangée à la signature du soumissionnaire et d'un cautionnement des honoraires et services, chacun égal à cinq pour cent (5%) du montant du contrat.

Deux copies (2) des enveloppes des soumissions, seront reçues à la Commission de l'Adjudication, 32, avenue Lorne, Saint-Lambert, au Québec, J4L 1G1, à 10 heures (10 h) le 15 mai 1996.

76. pour être ouvertes publiquement et à la même heure.

77. à la responsabilité de s'assurer que les candidats des spécialités ci-dessous paient les frais, une spécialité d'exercices obligatoires pour gages, matériaux et le prix du contrat de la spécialité.

78. MONTANT DU CHEQUE VISE OU AUTOMATISME DE SOUMISSION DOLLARS)

79. sous traitants seront accompagnés du montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre d'un cautionnement de soumission, valide pour 45 jours de la soumission, sous traitants sont responsables du paiement non leur solvabilité que pour les missions.

Commission Scolaire
Saint-Exupéry
C. BACON
Directeur général

DANIEL-JOHNSON
DE DISTRIBUTION
D'URGENCE
X, NANTÉL, PAPIN & ASSOCIES
ingénieurs-conseils
Daniel-Johnson, LeRoyer, propriétaires
sions pour l'installation d'un système
d'urgence, et ce, incluant les travaux
systèmes de distribution existants.
Daniel-Johnson, 1200, rue du Tri-
a Pointe-aux-Trembles, (Quebec).
à soumissionner pour l'exécution
personnes ayant leur principale pla-
ce de Québec.

maître, Leroux, Nantel, Papin & Associés, 100, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2Y 1G6. Le montant de la somme de \$100,000 (cent dollars) qui sera remis à l'Université s'il remet les plans et devis est de \$301 jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissionnaires qui seuls ayant obtenu les plans, des extraits et autres renseignements aux soumissionnaires, pourront présenter une demande de dépôt seront faits à l'ordre de Maître Jérôme LeRoyeur.

Les soumissionnaires qui ne seront pas accompagnées d'un chèque de \$100,000 (cent dollars) ou d'une douze mille (\$12,000) dollars en espèces, la Commission scolaire Jérôme LeRoyeur ne pourra accepter le cautionnement de soumission, et la soumission sera considérée comme invalide pour une période de quatre jours de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissionnaires qui ne sont pas de soumission devra être échangée pour un cautionnement d'exécution. Les soumissionnaires qui ne sont pas de soumission des obligations pour deux semaines, chacun égal à cinquante pour cent du montant de la soumission.

original et deux copies dans des enveloppes adressées au sous-juge, ont été reçues. Les commissions déposées, 1970, Place de la Québec, jusqu'à 11 h 00 min, les transmissions au propriétaire et jusqu'à 11 h 00 min, le 6 avril 1976, au bureau scolaire Jerome LeRoyer, 556, rue des Tremblés. Cependant, le sous-juge, conformément aux documents ci-dessus, la soumission était déposée au sous-juge. Les documents de soumission d'aujourd'hui dans le présent cahier.

**MONTANT DU CHEQUE VISÉ
OU DU CAUTIONNEMENT
DE SOUMISSION EN DOLLARS**
\$12 000,00 (douze mille dollars)

Les fonds doivent être faites conformément

U. secrétaire général.

Sears

17-18-19-20 MARS

CHANSONS D'AUJOURD'HUI OU MUSIQUE DE DÉTENTE

Les jours Sears débudent...



Donna Summer



Le Temps



Beau Dommage



Beau Dommage



Supertramp



Harmonium



Harmonium

4⁹⁹
ch.



Cat Stevens



Félix Leclerc



Serge Lama



Shawn Phillips



B. T. Express



Pagliaro



Violetti Beauregard



Joe Dassin



Dalida

5⁹⁹
ch.

TÉLÉSHOPPING 333-5811



André Gagnon



Nana Mouskouri

Votre musique préférée en cassettes 8 pistes



Jethro Tull



Claude Valade



Jacques Michel



Ginette Reno



Gentle Giant



Crosby, Stills, Nash & Young



André Gagnon



Harmonium



Harmonium



Nana Mouskouri



Disques - Rayon 58



Demis Roussos



Saint-Preux



Michel Fugain

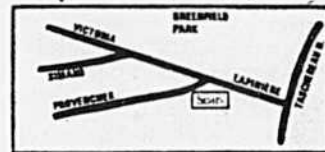
Simpsons-Sears Ltd.



PLACE VERTU
VILLE ST-LAURENT
3055, CÔTE VERTU



Vous ne dites que:
"PORTEZ À MON COMPTE"
Satisfaction ou argent remis



MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD
1655, PROVENCHER